

GROUPE DE TRAVAIL



STATION D'ÉPURATION

24208



* 476

*

3ème Synthèse (4ème édition)

avril 2000

Recommandations

pour la conception et la réception

des installations de traitement d'eaux usées

Préambule

DOCUM

n° 24208

Un groupe de travail «Station d'épuration» a été initié en 1997 par l'Agence de l'eau **RHIN-MEUSE** afin que les acteurs techniques qui interviennent auprès des collectivités dans le domaine de l'épuration des effluents urbains (maîtres d'oeuvre, constructeurs, exploitants, Agence, . ..) puissent en amont définir des bases communes pour élaborer la conception et la réception des installations de traitement des eaux usées.

Ce document est un récapitulatif des discussions et constitue la troisième synthèse d'étape des travaux du groupe.

Deux sujets sont abordés :

- ✦ Projet d'installation de traitement (éléments nécessaires au prédimensionnement et à la conception).
- ✦ Modalités de réceptions des installations de traitement.

Compte tenu des nombreux textes réglementaires récents utilisant des termes pouvant contenir des définitions différentes, il est apparu indispensable en préalable a toutes réflexions et discussions de fond, d'établir un langage commun.

Dans un premier temps le groupe de travail s'est attelé pour les termes utiles à proposer des définitions communes à partir des interprétations possibles et à préconiser une méthodologie dans l'élaboration des projets d'assainissements.

Dans un second temps les différentes étapes conduisant à la réception de la station d'épuration ont été précisées.

Ces recommandations ne sont pas des règles intangibles ; elles doivent être adaptées aux cas particuliers en les justifiant.

→ Documents de référence :

- ↳ décret du 29 novembre 1993 loi MOP
- ↳ décret "procédure et nomenclature" du 29/03/1993 et arrêté du 02/02/1998
- ↳ décret du 03/06/1994
- ↳ circulaire du 13/09/1994
- ↳ arrêtés du 22/12/1994 "Prescriptions techniques et autosurveillance"
- ↳ recommandations du 12/05/1995
- ↳ arrêté du 21/06/1996
- ↳ circulaire du 17/02/1997
- ↳ circulaire P.A.R. n° 89-50 du 1er septembre 1989 (spécifique au bassin **RHIN-MEUSE**)
- ↳ comptes-rendus de révision du fascicule 81 (en cours)
- ↳ SDAGE

.../...

Sommaire

Pages

<p>CHAPITRE A – RECOMMANDATIONS POUR LA CONCEPTION DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT</p>

I) <u>METHODOLOGIE POUR LA CONCEPTION D'UNE INSTALLATION DE TRAITEMENT</u>	8
II) <u>ELEMENTS CONNUS ET INFORMATIONS FOURNIES</u>	9
II/1 – Définition de la capacité nominale	9
II/2 – Caractéristiques des effluents à épurer	10
II/3 – Rôle des différents paramètres	11
III) <u>ORIGINE DES INFORMATIONS</u>	11
III/1 - A partir de l'autosurveillance	11
III/2 - En l'absence d'autosurveillance	12
a) Charges de temps sec	13
b) Charges de temps de pluies	13
c) Charges industrielles	15
IV) <u>PARAMETRES DE DIMENSIONNEMENT</u>	16
IV/1 - Débits journaliers	17
IV/2 - Débits horaires	19
IV/3 – Recommandations générales	20
V) <u>CAS DES PETITES COMMUNES RURALES</u>	21
0	
V/1 – Exigence en terme de performances de traitement dans le Bassin RHIN-MEUSE	22
V/2 – Recommandations spécifiques pour la conception des Stations d'épuration < 5000 EH	23

.../...

CHAPITRE B - RECOMMANDATIONS POUR LA RECEPTION DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT

I) <u>DOCUMENTS DE REFERENCE</u>	29
II) <u>LES DIFFERENTES PHASES QUI PRECEDENT LA RECEPTION</u>	29
III) <u>PRINCIPES GENERAUX</u>	31
IV) <u>ESSAIS D'INGENIERIE CIVIL</u>	31
V) <u>ESSAIS DE SEQUPEMENTS</u>	32
VI) <u>ESSAIS DE FONCTIONNEMENT</u>	33
VII) <u>ESSAIS DE GARANTIE</u>	33
VIII) <u>ESSAIS DU MATERIEL DANUOOSURVEILLANCE</u>	36
IX) <u>TABLEAUX DE SYNTHESE</u>	37-41